

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES : L'ECOLABEL EUROPÉEN AU SERVICE DE VOTRE PERFORMANCE



Éclairage basse consommation d'un village de vacances montagnard : réduction des coûts assurée !

VILLAGE VACANCES CÉVÉO DE VALMEINIER

Les Angeliers
73450 Valmeinier Village

www.ceveo.com/village/village-vacances-de-valmeinier

- Nombre de jours d'ouverture par an : 176
- Nombre de chambres et lits :
86 chambres, 475 lits
- Surface couverte : 5 912 m²
- Présence de piscine : non
- Date de l'obtention de l'Ecolabel européen : Juillet 2018

20 nouveaux hébergements touristiques se lancent le défi de la performance environnementale !

En 2017, l'ADEME a lancé l'appel à projets HETEL, visant à :

- Accompagner techniquement et financièrement les hébergements touristiques à l'obtention de l'Ecolabel européen
- Évaluer les impacts économiques et environnementaux suite à la certification

20 lauréats ont été retenus dans 5 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Corse et Nouvelle-Aquitaine) dont le village vacances Cévéo de Valmeinier.

Pour découvrir plus de résultats :

www.ademe.fr/mediatheque (ref. 011061)

Contexte de l'hébergement

Depuis 2007, plusieurs villages vacances Cévéo ont reçu l'Ecolabel européen. Ainsi l'établissement Cévéo de Valmeinier était déjà sensibilisé à la mise en œuvre d'une démarche environnementale dans son établissement via l'impulsion du groupe.

L'appel à projets a été l'élément déclencheur qui a permis d'accélérer le processus de certification.

Actions significatives mises en place

Le village vacances Cévéo de Valmeinier a opté pour un bouquet de petits investissements et des gestes simples :

- Installation de lampes basse consommation
- Mise en place de détecteurs de présence pour l'éclairage extérieur
- Limitation des débits des douches
- Achat de T-shirts en coton biologique pour le personnel
- Abandon de la vaisselle jetable
- Distribution du sucre en vrac
- Sensibilisation du personnel et des clients sur les consommations d'eau



Résultats obtenus pour les principaux flux

(eau, énergie, détergents)

Dès la 1^{ère} année de certification



EAU

ACTIONS

- › Limitation du débit des douches
- › Sensibilisation du personnel et des clients aux consommations d'eau

RÉSULTAT

+6%

Les actions mises en place ont permis de limiter la hausse de la consommation d'eau à 6 % par nuitée, liée à un été plus chaud



ÉNERGIE

ACTIONS

- › Installation de lampes basse consommation
- › Mise en place de détecteurs de présence pour l'éclairage extérieur

RÉSULTAT

-16%

Réduction des consommations de 16 % par nuitée (de 15,4 à 12,9 kWh)



DÉTERGENTS

ACTIONS

- › Mise en place d'un suivi des produits détergents et désinfectants

RÉSULTAT



Consommation faible par nuitée (0,024 l)

L'évolution sera mesurée à l'avenir grâce au suivi exigé par l'Ecolabel européen

Autres apports de l'Ecolabel européen

- › Un changement de fournisseurs a été nécessaire pour disposer de produits ecolabellisés (nettoyants, électroménager)
- › Le personnel a fait preuve de force de propositions et d'une grande implication, notamment concernant les nouveaux gestes et le choix des produits
- › L'établissement communique sur l'Ecolabel européen à travers des affiches et des brochures et y consacre une partie de la réunion d'accueil des vacanciers
- › La dynamique de l'Ecolabel européen est très appréciée des clients

Témoignage

« L'Ecolabel européen nous permet d'améliorer nos pratiques et de partager ces résultats avec nos clients et vacanciers. »

Mr Peckeu, Gérant,
Cévéo

L'Ecolabel européen en pratique



L'Ecolabel européen est attribué aux produits et services dont l'impact sur l'environnement et la santé est moindre. Il s'agit d'un label fiable et officiel qui couvre une trentaine de catégories de produits (détergents, papier, peinture, hébergements touristiques...) identifiables grâce au logo de la fleur !

En France, le ministère de l'Environnement a confié à l'ADEME l'accompagnement de la politique française en matière d'Ecolabel européen, et à l'AFNOR Certification sa délivrance.

L'Ecolabel européen, par l'application de ses critères, guide les hébergements pour structurer une démarche d'amélioration de leurs performances, notamment en réduisant les consommations (eau, énergie...) et les coûts associés.

L'Ecolabel européen, un outil clé en main pour faciliter votre démarche environnementale !

Pour en savoir plus : www.ademe.fr/ecolabel-eu



ref 011061-a
ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr